



Alliance des Ecologistes du Sénégal

(Suxaliku Gu sax daak)

« Travail – Equité – Transparence »

REGLEMENT INTERIEUR – 2021

Approuvé lors de l'Assemblée Générale Constitutive du 25 Avril 2021

SECTION 1 : OBJET – DOMAINE D'APPLICATION

Article premier : Objet

Les statuts de l'Alliance des Ecologistes du Sénégal (ADES) sont complétés par ce présent règlement intérieur qui régle les rapports internes du Parti.

Article 2 : Domaine d'application

Ce règlement intérieur a force de loi entre militants, instances, structures, organisations et organismes internes du Parti. Dans l'intérêt du Parti, les militants sont invités à un respect strict de ces prescriptions et à soumettre les violations de ses dispositions aux instances compétentes.

Article 3 : Appartenance à l'alliance des Ecologistes du Sénégal

L'appartenance à l'Alliance des Ecologistes du Sénégal donne droit à la carte du Parti. La possession de la carte, régulièrement transcrite dans les registres du Parti atteste la preuve de l'adhésion au Parti.

SIEGE SOCIAL: Villa 18 - 100 / A - Gouye Salim II - Djoudah Fatickaye KAO

Annexe siege social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



Article 4 : Droits

Tout membre effectif du Parti a le droit de :

- élire et se faire élire à tous les postes dans les structures du Parti à tous les échelons ;
- prendre part aux activités du Parti ;
- formuler des suggestions sur le travail du Parti et de poser des questions sur les problèmes théoriques et pratiques du Parti ;
- dénoncer ou signaler toute activité, au sein ou en dehors du Parti, susceptible de perturber, l'harmonie, le travail ou la cohésion ;
- dénoncer tout manquement ou agissement d'un membre susceptible de porter préjudice au Parti ;
- bénéficier, au sein du Parti, des garanties de procédure prévue par les statuts et le présent règlement intérieur en cas d'action disciplinaire.

Article 5 : Devoir

Tout membre du Parti a le devoir de:

- acquérir une connaissance approfondie de l'idéologie du Parti ;

Siège social: Villa N° 166 /A –Gouye Salam II – Djeddah Thiaroye KAO

Annexe siege social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



- placer avant tout et en toute circonstance l'intérêt de la Nation, du Peuple et du Parti au-dessus de l'intérêt personnel ;
- s'imprégner de l'esprit d'équipe, de l'esprit de Parti et bannir de son comportement toute manifestation égocentrique et réactionnaire ;
- accepter, avec bienveillance, la critique et être constamment prêt à s'autocritiquer ;
- participer, de la manière la plus résolue et la plus conséquente, à la lutte contre les profiteurs et les détournés des deniers publics de tout acabit ;
- lutter pour la paix, la sécurité et la cohésion nationale ;
- se conformer à l'orientation politique du Parti, être dans la vie publique et privée, un modèle et digne de foi ;
- s'acquitter régulièrement de toutes les obligations vis-à-vis du Parti.

Article 6 : Éligibilité

Tout militant de l'Alliance des Ecologistes du Sénégal (ADES), en règle avec ses cotisations, est éligible à tous les postes de responsabilité dans le Parti. Il peut, en outre, être investi à toutes les élections s'il satisfait aux conditions prescrites par la loi, le statut du Parti et par le présent règlement intérieur.

Article 7 : Droit de vote

SIEGE SOCIAL: Villa 18 - 100 / A - Gouye Salim II - Djoudar Fathaye KAO

Annexe siege social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



Tout militant disposant de la carte de membre du Parti, a le droit de vote sans restriction.
Le vote par procuration est autorisé dans la limite d'un (1) seul mandat.

Article 8 : Discipline

La discipline dans le Parti est une exigence envers tous les militants. L'adhésion formelle ou de fait à toute autre formation politique concurrente, nationale ou étrangère, entraîne ipso facto la perte de la qualité de membre de l'Alliance des Ecologistes du Sénégal (ADES). Les initiatives et actes de nature à entacher l'image du Parti sont formellement interdits. Tout manquement à ces dispositions entraîne chez leurs auteurs des sanctions disciplinaires.

Article 9 : Sanctions

Les sanctions applicables aux dits manquements sont l'avertissement, le blâme, l'exclusion et la radiation. Elles sont prononcées à l'issue d'une procédure contradictoire, et notamment de la communication du dossier à l'intéressé et de son audition. La décision lui est notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception.

Pour les membres détenteurs d'un mandat électif (exécutif ou parlementaire), le pouvoir disciplinaire est exercé par le Secrétariat Exécutif National (SEN). Le bureau politique instruit, sur rapport du Secrétaire général, les demandes de sanction formulées par le

Siège social: Villa N° 166 /A –Gouye Salam II – Djeddah Thiaroye KAO

Annexe siège social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



Président du parti. La proposition du bureau politique est présentée au secrétariat exécutif national par le président du parti. En attendant la décision sur la sanction, le Président du Parti peut, après avis du bureau politique, décider de suspendre de sa qualité d'adhérent, l'élu contre lequel est intentée une action disciplinaire.

Les sanctions qui peuvent être prononcées par le comité départemental ou le comité régional de recours sont susceptibles d'appel devant la commission nationale des recours.

La demande d'appel doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, à la commission nationale de recours dans les sept (7) jours francs de la notification de la décision. La commission nationale des recours instruit, sur rapport de l'un de ses membres, la demande d'appel dans les sept (7) jours de sa réception. L'intéressé peut, s'il le souhaite, être entendu par la commission nationale des recours qui statue en dernier ressort.

Article 10 : Radiation

En cas de retard de plus d'une année dans le paiement des cotisations, tout membre ou sympathisant peut être radié d'office par le comité après avoir fait l'objet d'une mise en demeure écrite.

Article 11 : Exclusion

Les manquements au présent règlement intérieur et les agissements contraires aux intérêts du parti tels que (l'adhésion à un autre parti ou groupement politique, la candidature sur une liste d'un autre Parti ou groupement politique lors d'élections ou toute

Siège social: Villa N° 166 /A –Gouye Salam II – Djeddah Thiaroye KAO

Annexe siege social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



autre infraction ayant été dûment constatée par le Bureau Executif National) , exposent aux coupables, une exclusion d’office dûment motivée du parti, autorise le Bureau Excécutif National à prononcer l'exclusion d'office, dûment motivée, du Parti.

Toutefois, l'exclusion ne pourra être prononcée par le Bureau Exécutif National qu'après une instruction préalable, le membre visé entendu ou dûment appelé.

Tout membre ayant été exclu ou radié par décision du Bureau Exécutif National, pourra se pourvoir en appel par courrier recommandé devant la Commission Nationale de recours dans le mois de la notification par lettre recommandée de la décision prononcée à son encontre.

SECTION 2

PLACEMENT DES CARTES – ELIGIBILITÉ – DÉCISIONS

Article 13 - Quorum – Majorité

Sauf dispositions contraires des statuts, les décisions de toutes les instances du Parti sont valablement prises au quorum de 3/5 et à la majorité relative des présents et représentés.

Article 14 : Campagne de placement des cartes

Les cartes du parti doivent être mises démocratiquement à la disposition des militants auprès des comités de base contre une cotisation fixée par le Secrétariat Exécutif National (SEN), et renouvelée chaque année. Tout Sénégalais ayant la capacité d’adhérer au Parti

SIEGE SOCIAL: Villa 18 – 1007 A – GUYE SARAH II – Djoudah – Dakar – SENEGAL

Annexe siege social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



et qui, ayant manifesté la volonté d'y adhérer, se voit opposer le refus de délivrer la carte, peut s'adresser au SEN. Ce dernier ordonne immédiatement aux auteurs du refus de lui en délivrer dans les plus brefs délais possibles. Toutefois, si le refus de délivrer la carte est fondé sur les dispositions des statuts portant sur l'incompatibilité, le SEN doit subordonner à la délivrance de la carte, à la présentation d'une preuve irréfutable de la disparition de l'incompatibilité.

Article 15 : Organisation du Parti et attributions

a.15. Le Président du Parti

Le Président du Parti est le responsable moral du Parti. Il décide et impulse la stratégie du Parti pour permettre l'arrivée au pouvoir des idées portées par le Parti. Il est le responsable du Parti dans les actes de la vie nationale et internationale. Il est saisi et peut s'auto-saisir sur toutes les questions qui se posent dans la vie du Parti. Il peut les soumettre à l'examen du Bureau politique, du Secrétariat exécutif national ou des structures de base. Il fait appliquer les décisions du Parti.

Il dispose de conseillers qui exécutent des missions et tâches sur son instruction. Le Président du Parti est assisté, dans ses fonctions de direction du Parti, par des membres du Bureau politique. Il peut nommer un pôle d'expertise reconnu pour leurs compétences pour enrichir le programme du Parti.

b.15. Le Secrétaire général national

Siège social: Villa N° 166 /A –Gouye Salam II – Djeddah Thiaroye KAO

Annexe siège social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



Il coordonne l'action des Secrétaires nationaux et effectue toutes les tâches qui lui sont déléguées par le Président du Parti. En l'absence du Président, il préside le Bureau politique. Il suit la vie et le fonctionnement de toutes les instances du Parti . Il peut, dans ce cadre, faire des suggestions et recommandations au Président du Parti.

c.15. L'administrateur du parti

Il préside la Commission politique du Secrétaire national. Il suit et coordonne toutes les actions liées à la vente des cartes, aux renouvellements des instances, aux élections nationales et locales. Il exploite pour le compte du Président du Parti tous les rapports. Il est chargé de la préparation des correspondances, de la tenue des réunions ainsi que de toutes les relations de coordination et de mise en œuvre des activités. Il assure l'administration et la gestion du Parti.

d.15. Le Trésorier général

Il est chargé de tout ce qui concerne la comptabilité et les finances du Parti et notamment de la préparation du budget. Il règle les dépenses. Il dispose de la comptabilité des dépenses et recettes de toutes natures, relatives à la vie du Parti. Il présente la situation financière au bureau, les fonds disponibles, les recettes à pourvoir, les dépenses à engager. Il est assisté par un Trésorier général adjoint et le Secrétaire chargé de la logistique, de l'organisation et de la sécurité.

e.15. La Commission politique

Siège social: Villa N° 166 /A –Gouye Salam II – Djeddah Thiaroye KAO

Annexe siege social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



Elle suit l'ensemble des questions relatives à la vie politique du Parti et en particulier : les opérations de vente des cartes ; les opérations de renouvellement de l'investiture ; l'organisation et le suivi de la participation du Parti aux élections nationales et locales ; à l'élaboration et le suivi de l'application du programme d'action politique du Parti ; au suivi du fonctionnement et de la vie des instances ; l'animation et la propagande.

f.15. La Commission nationale chargée du consensus et du pacte écologique

Elle suit toutes les questions relatives, aux règles communes sur l'environnement, à l'énergie, aux changements climatiques, à l'érosion, aux pollutions et nuisances, à la diminution de l'empreinte écologique, à la taxe carbone, à la gestion durable des ressources naturelles, minières, pétrolières et gazières. Cette commission suit aussi les questions de capacité de charge et de renouvellement des écosystèmes d'exploitation intensive des ressources. Elle suit également les questions du respect de l'environnement par les multinationales ; les Etudes d'impact environnemental et du suivi des plans de gestion environnementale et sociale (pges) et la question des installations classées et des milieux récepteurs.

f.16. La Commission nationale chargée des questions de changements climatiques de zone côtière et du développement durable

Siège social: Villa N° 166 /A –Gouye Salam II – Djeddah Thiaroye KAO

Annexe siège social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



Elle suit les questions d'adaptation et d'atténuation, de résilience, de comptage des réductions d'émissions des Gaz à effet de serre et de transition énergétique, de portefeuille de projets et Mécanismes de Développement Propre (MDP). Elle suit aussi la mise en place des mesures d'adaptation, d'accroissement de la résilience des écosystèmes et des populations face aux impacts de la variabilité et du changement climatique. Elle a en charge le suivi des réseaux d'observation et de collecte de données climatiques, océaniques et côtières. Elle suit également la résilience des écosystèmes et des activités de production incompatible avec la diminution des Gaz à effet de serre, d'évènements extrêmes. Sans oublier les questions d'érosion côtière, du recul du trait de côte, des pertes de plages et de leur impact sur le tourisme balnéaire, elle a aussi en charge les questions du suivi de mise en œuvre des objectifs de développement durable.

f.17. La Commission nationale chargée de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles

Elle suit les questions relatives à l'exploitation, à la gestion et à la dégradation des ressources naturelles et de la perte de biodiversité. Elle suit également les questions de gestion durable des forêts, des zones protégées et des sites d'intérêt national, de la lutte contre les feux de brousse, de coupe abusive et d'abattage des arbres et commerce illicite de bois.

Siège social: Villa N° 166 /A –Gouye Salam II – Djeddah Thiaroye KAO

Annexe siege social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



f.18. La Commission nationale chargée des questions énergétiques, minières et minérales, pétrolières et gazières

Elle suit les questions de prospection, de recherche, de l'exploitation, de la transparence, de la création de richesse, des ressources minières et minérales, du développement de l'industrie, des permis de recherche, d'autorisation d'exploiter des carrières, des concessions minières, de la problématique de l'utilisation des produits chimiques, d'encadrement des activités d'exploitation. Elle suit également les questions d'accès universel à l'énergie et à l'électricité, du développement des nouvelles sources d'énergie, du réseau de transport et de distribution d'électricité, d'interconnexion, de l'autoproduction et de la transformation énergétique indépendante, de l'efficacité et de la maîtrise de l'énergie.

f.19. La Commission nationale chargée des ressources hydriques et des ressources en sol et d'inondation

Elle suit la question des ressources en eaux souterraines et eaux de surface, des écosystèmes aquatiques, des inondations, de la protection des ressources en eau, de leur superficie, de la qualité du service de l'eau, et de sa distribution équitable, du suivi, du contrôle de l'audit de l'exploitation des infrastructures hydrauliques rurales, de la fourniture et de la commercialisation de l'eau, en milieu rural et en milieu urbain. Elle suit également les questions relatives aux ressources en eau utilisées dans l'agriculture et l'élevage et l'exploitation industrielle. Elle suit aussi les questions de la dégradation des sols et les

Siège social: Villa N° 166 /A –Gouye Salam II – Djeddah Thiaroye KAO

Annexe siege social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



questions d'érosion hydrique, de salinité. En plus des questions liées à la cartographie pédologique à la restauration et de la gestion durable de l'eau.

f.20 . La Commission nationale chargée des ressources forestières et fauniques

Elle suit les questions de couvert végétal par zone éco - géographique, des pressions agricoles et minières, de création des forêts communautaires, des forêts classées, de la production forestière des productions ligneuses et non ligneuses, de coupes frauduleuses et abusives, de feu de brousse et des mauvaises pratiques pastorales, des questions de reboisement et de conservation des sols. Elle suit également les questions de biodiversité, de conservation, d'aires protégées de zones humides, de poumons verts, de sites naturels, de braconnage, de chasse sportive, de chasse touristique, de délivrance des permis de chasse et de prélèvement de gibier. Elle assure aussi la question de la restauration et la gestion durable des terres, la diminution de la fréquence et l'ampleur des feux de brousse et la réduction de la dégradation des ressources forestières.

f.21. La Commission nationale chargée de la pêche et des écosystèmes marins

Elle suit les questions de pêche maritime, (industrielle et artisanale), de pêche continentale et aquaculture, de l'accompagnement de la communauté traditionnelle des pêcheurs, d'une meilleure transformation du secteur, de la problématique des accords de pêche, des licences et des quotas de pêche, du repos biologique, de la pollution marine, des récifs artificiels, de la valorisation des ressources halieutiques et des produits de pêche, de

Siège social: Villa N° 166 /A –Gouye Salam II – Djeddah Thiaroye KAO

Annexe siege social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



l'aménagement des infrastructures, de l'aquaculture, de l'utilisation des engins et des filets de pêche et de la prise en compte des écosystèmes dans les zones de pêche.

f.22. La Commission nationale chargée du cadre de vie et de l'assainissement, de l'aménagement du territoire de l'urbanisme et de l'habitat, des déchets

Elle suit les questions d'assainissement, de gestion durable des déchets de l'économie circulaire, du cadre de vie, de l'aménagement durable du territoire, et l'élaboration du schéma national d'aménagement du territoire, de l'équilibre entre la préservation de l'environnement, l'extension urbaine, l'exercice des activités agricoles, économiques, sportives, de loisirs, des poumons verts et de préservation des sites naturels. Elle suit également la question des schémas d'urbanisme, des programmes de l'Etat et des collectivités locales.

f.23. La Commission nationale chargée de la promotion des emplois verts et durables

Elle a en charge le développement des stratégies visant à promouvoir l'économie verte par le biais d'emplois verts durables, de l'économie circulaire pouvant contribuer de manière directe et durable à la réduction de la pauvreté, de l'inversion de la tendance actuelle de la dégradation des ressources.

Siège social: Villa N° 166 /A –Gouye Salam II – Djeddah Thiaroye KAO

Annexe siège social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



f.24. La Commission nationale chargée de la qualité, de l'hygiène, de la sante sécurité au travail

Elle suit les questions relatives à l'élaboration et à l'application des normes de Qualité, d'Hygiène, de Sécurité et d'environnement dans les organisations, et dans les édifices publics, les Etablissements recevant du public, les installations classées. Elle suit également toutes les questions relatives à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO).

f.25. La Commission nationale chargée du suivi des pollutions et des nuisances

Elle suit les questions qui sont liées à la protection de la sante humaine et animale contre les pollutions et nuisances notamment les questions de rejets des eaux usées dans les milieux recepteurs, de pollution sonore, visuelle et atmosphérique.

f.26. La Commission nationale chargée de la prévention, de la santé, de la population et de l'action sociale

Elle suit les questions liées à la santé, aux affaires sociales, aux problèmes des sociétés notamment les nouveaux phénomènes naturels et urbains que sont les catastrophes et urgences sanitaires, la délinquance, la drogue et la santé de la population (maladies chroniques, virales, émergentes ré-émergentes, etc.), aux programmes de protection de la mère et de l'enfant , à la gestion et à l'entretien structures sanitaires, à la gestion et au développement des centres de promotion et de réinsertion sociale, à l'appui au financement des projets productifs pour les populations déshéritées de la réduction du

Siège social: Villa N° 166 /A –Gouye Salam II – Djeddah Thiaroye KAO

Annexe siege social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



risque lié à la prolifération des maladies hydriques (diarrhée, dysenterie), cutanées entre autre.

f.27. La Commission nationale chargée de l'éducation et de la formation professionnelle, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales

Elle suit les questions relatives à la formation, à l'éducation, aux problèmes du système éducatif. Elle a en charge les questions d'éducation, de formation professionnelle, d'alphabétisation et de promotion des langues nationales, de la promotion de l'éducation inclusive, de la promotion des valeurs civiques et de la citoyenneté active et de l'intégration des langues nationales dans les curricula, de la réduction du risque de déperdition scolaire. Ladite commission traite aussi des questions de créations de bourse des métiers, d'acquisition de manuels, de fournitures scolaires et de matériels didactiques pour les lycées d'enseignement technique et professionnel. Ladite commission traite également les questions d'équipement et d'entretien des écoles, collèges et lycées d'enseignement général et la participation à leur gestion par le biais des structures de dialogue et de concertation.

f.28. La Commission nationale chargée des arts, de la culture de la promotion des valeurs traditionnelles et du savoir- faire local

Elle suit les questions d'art, de promotion de l'artisanat, de promotion de la culture nationale et locale, des valeurs traditionnelles et du savoir-faire local. Elle suit également les questions de la participation à la recherche et à la découverte des vestiges

Siège social: Villa N° 166 /A –Gouye Salam II – Djeddah Thiaroye KAO

Annexe siege social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



préhistoriques et historiques, de la création et de la gestion d'orchestre, des corps, de ballets et de troupes de théâtre. Elle a aussi en charge l'organisation, l'encouragement et l'assistance des initiatives culturelles dans un esprit de respect, d'échange et d'équité.

f.29. La Commission nationale chargée des affaires religieuses et des lieux de cultes

Elle suit les questions religieuses, de dialogue, de concertation, de médiation, d'événements religieux, de conservation des sites et monuments culturelles.

f.30. La Commission nationale chargée des études prospectives de la recherche et du développement

Elle suit les questions d'études, de recherche et de développement pour dynamiser l'innovation, principal moteur de la croissance économique. Elle soutient les études, la recherche et le développement dans les différents champs d'activités. Elle encourage et soutient l'amélioration des bonnes pratiques par la participation à des recherches, par la diffusion des résultats de recherche et par l'élaboration d'une réflexion prospective. Elle encourage l'émergence de projets de recherche et développement. Elle anticipe sur les questions de la recherche scientifique et de la mise à l'échelle des bonnes pratiques, afin de permettre d'éviter les réactions au jour le jour en fonction des événements qui arrivent et des réactions dans l'urgence.

f.31. La Commission nationale chargée de la logistique, de l'organisation et de la sécurité

Siège social: Villa N° 166 /A –Gouye Salam II – Djeddah Thiaroye KAO

Annexe siege social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



Elle a charge les questions de logistique, de l'organisation et du protocole. Elle suit également toutes les questions relatives. Elle suit également toutes les questions relatives à la défense et à la sécurité.

f.32. La Commission nationale chargée des finances de l'économie et du budget

Elle suit l'ensemble des questions relatives à l'économie, aux finances et au budget.

f.33. La Commission nationale chargée des affaires juridiques et du contentieux

Elle suit les problèmes juridiques et judiciaires qui se passent à l'intérieur du Parti, mais aussi entre le Parti et les tiers. Cette commission qui est en rapport permanent avec les conseillers juridiques du Parti, suit en permanence les questions relatives au cadre juridique, aux normes et aux règles communes sur l'environnement au niveau national comme international.

f.34. La Commission nationale chargée de la planification du suivi et de l'évaluation et de la capitalisation

Elle a la responsabilité de planifier des décisions tactiques et stratégiques, de fixer les objectifs et les moyens d'établir, de définir un tableau de bord de suivi, de contrôler l'avancement des projets, les modifications de la programmation, des objectifs, des délais, de coût et de qualité, de suivre les décisions opérationnelles, d'apprécier les risques,

Siège social: Villa N° 166 /A –Gouye Salam II – Djeddah Thiaroye KAO

Annexe siege social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



d'animer les équipes, de résoudre les contraintes techniques, de coût et de délais, d'élaborer les rapport d'exécution et les chaines de Résultats et de capitalisation.

f.35. La Commission nationale chargée des relations internationales, des sénégalais de l'extérieur, de la stratégie de mobilisation des ressources et de la géopolitique

Elle suit l'ensemble des questions relatives à la politique étrangère du pays ; aux relations internationales ; aux relations avec les partis politiques étrangers ; à la relation avec les instances du parti à l'étranger, aux relations avec les sénégalais de l'extérieur ; aux relations avec les institutions politiques internationales ; la coopération économique et financière internationale et la géopolitique , de partenariat et de mobilisation des ressources à l'international.

f.36. La commission nationale chargée de la formation idéologique et de l'école du parti

Elle coordonne l'animation du Parti, organise les foras, des évènements, des rencontres, choisit des thèmes à débattre, invite des experts et personnes ressources nationaux et internationaux, accompagne les militants et sympathisants dans la promotion de l'idéologie du Parti, les animations des cellules et des sections.

f.37. La commission nationale chargée de la stratégie de massification et de mobilisation et de la vie militante

Elle suit les questions relatives à la promotion de l'idéologie, de la doctrine et de l'orientation du Parti. Elle assure l'animation politique sectorielle du Parti au plan national

SIEGE SOCIAL: Villa 18 - 1007A - GUYE SALAM II - DJOUAR FATHIYE KAO

Annexe siege social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



et international, met en place des stratégies afin de faire adhérer le maximum de sympathisants au Parti.

f.38. La Commission nationale chargée de la communication, de l'information, des relations publiques et de la relation avec la presse

Elle suit les questions relatives à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie de communication du Parti. Elle suit également les questions relatives à la gestion des temps d'antenne du Parti à la radio et à la télévision et aux activités des organes de contrôle et de régulation ; à la presse et à l'audiovisuel. La Commission suit la relation avec la presse nationale et internationale, aussi l'activité de tous les organes de presse édités au nom du Parti ou de ses mouvements intégrés. A ce titre, elle veille à ce que le contenu de leurs publications s'inscrive dans les orientations définies par le Parti. Le porte-parole du Parti est membre de la Commission.

f.39. La Commission nationale chargée des Tics et du Numérique

Elle suit les questions de réalisations, des innovations et des projets dans le numérique et la digitalisation. La dématérialisation des procédures administratives est mise en avant pour faciliter les démarches des citoyens ; de rationalisation, d'efficacité ou encore de productivité des télécommunications, le développement du digital, les évolutions technologiques, l'administration et le suivi et la maintenance des infrastructures, des réseaux et télécoms, de la gestion informatique, des systèmes d'information entre autres.

Siège social: Villa N° 166 /A –Gouye Salam II – Djeddah Thiaroye KAO

Annexe siège social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 38.24 / 77. 245. 89.86



f.40. La Commission nationale chargée de l'agriculture, de l'élevage

Elle suit toutes les questions liées à l'agriculture et à l'élevage, d'autosuffisance alimentaire, de la sécurité alimentaire, de l'écoulement de la production locale, de la production animale, à la modernisation des pratiques d'agriculture et d'élevage et l'accompagnement des agriculteurs filières viandes (bovins et petits ruminants), de aviculture (familiale et industrielle) et de la filière lait et des produits dérivés , de cultures fourragères,

f.41. La Commission cationale chargée du transport et du tourisme

Elle a en charge le suivi des questions d'amélioration globale et durable des conditions de déplacement des populations ; de la contribution du sous- secteur du transport à la croissance et à la productivité de l'économie nationale ; de la baisse de la pollution et de son impact négatif sur la santé animale et humaine, des questions de diversification des modes de transport avec le recours au transport ferroviaire et maritime. Elle suit également toutes les questions liées au tourisme durable, ses contraintes, obstacles et difficultés.

f.42. La Commission nationale chargée de la décentralisation et des domaines de compétences transférées, du domaine foncier et des litiges foncières

Elle suit toutes les questions de ligites foncières et de conflits fonciers, de réorganisation du secteur, d'élaboration de textes règlementaires adéquats, de compétences transférées, de la politique de décentralisation. Elle suit aussi les relations entre les partis, les élus locaux et les organisations d'élus.

Siège social: Villa N° 166 /A –Gouye Salam II – Djeddah Thiaroye KAO

Annexe siege social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



f.43 . La Commission nationale chargée de l'artisanat et de la transformation industrielle et de l'emploi

Elle suit les questions relatives aux politiques économiques et financières dans le secteur de l'artisanat ; à la problématique de l'emploi des jeunes ; aux relations avec le monde du travail ; aux milieux économiques ; les mouvements associatifs et les Organisations communautaires de base. La commission doit, en outre, veiller à la mise en place par les instances de base du Parti, de groupements susceptibles de contribuer à la lutte contre le chômage des jeunes . Le développement de plateformes et de parcs industriels qui devraient permettre la mise à niveau des chaines de valeur agricoles et le développement d'une industrie manufacturière performante ; la valorisation des déchets dans l'agro-industrie.

f.44. La Commission nationale chargée des activités sportives, des loisirs et de la relation avec les organisations de jeunesse

Elle suit les questions qui touchent la jeunesse en général et la jeunesse du Parti en particulier, au développement d'activités socio – éducatives. Elle suit également les questions de réalisation, de la gestion et de l'entretien des infrastructures sportives et socio-éducatives, de l'appui aux ligues. Au développement des disciplines sportives, à la participation aux compétitions internationales.

f.45. La Commission nationale chargée des femmes et du genre

Siège social: Villa N° 166 /A –Gouye Salam II – Djeddah Thiaroye KAO

Annexe siège social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



Elle suit les questions qui touchent la femme, le genre, en général, et les femmes du Parti en particulier, d'autonomisation des femmes, d'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

f.46. La Commission nationale d'éthique

La Commission Nationale de l'Éthique (CNE) est un organe du Parti indépendante de sa direction. Elle est chargée de faire respecter les règles d'éthique et de droit commun aux sociétés démocratiques qui s'imposent au Parti, à ses adhérents. La Commission Nationale de l'Éthique est composée de neuf (9) membres titulaires et de trois (3) membres suppléants. Les membres de la Commission Nationale de l'Éthique sont choisis à raison de leurs compétences professionnelles et du crédit moral attaché à leur engagement. Ils déclarent adhérer aux valeurs du Parti.

f.47. La Commission nationale chargée des elections

Elle est chargée des questions électorales. Entre autres commissions :

- **LA COMMISSION NATIONALE D'ÉTHIQUE;**
- **LA COMMISSION NATIONALE DE RECOURS.**
- **LA COMMISSION NATIONALE DES CADRES ;**
- **LA COMMISSION NATIONALE DES SAGES ;**

Siège social: Villa N° 166 /A –Gouye Salam II – Djeddah Thiaroye KAO

Annexe siege social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



- **LE MOUVEMENT NATIONAL DES FEMMES ;**
- **LE MOUVEMENT NATIONAL DES JEUNES ;**
- **LE COMMISSAIRE POLITIQUE ;**
- **LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ;**
- **LA COMMISSION NATIONALE CHARGES DES AFFAIRES SOCIALES ;**
- **LA COMMISSION NATIONALE CHARGES DES QUESTIONS ECONOMIQUES ;**
- **LA COMMISSION NATIONALE CHARGES DE LA GESTION DES PRODUITS CHIMIQUES ET DECHETS DANGEREUX**
- **Etc ;**

g.15. LE BUREAU POLITIQUE

Le Bureau politique a la compétence de statuer de se prononcer sur tout ce qui se rapporte à la vie du Parti et de la Nation. Il peut avoir jusqu'à cent (100) membres au moins. Le Bureau politique prépare notamment : les décisions du Président du Parti, l'ordre du jour des réunions du Secrétariat national, les travaux du Congrès. Il s'occupe en dernier ressort, des questions de discipline et des litiges qui surviennent à l'occasion de la vie du Parti. Il se réunit une fois par mois.

Il se compose comme suit :

1. le Président ;

Siège social: Villa N° 166 /A –Gouye Salam II – Djeddah Thiaroye KAO

Annexe siege social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



2. le Secrétaire général national ;
3. l'administrateur du Parti ;
4. le Trésorier général ;
5. le Secrétaire national chargé du consensus et du pacte écologique ;
6. le Secrétaire national chargé des questions de changements climatiques de zone côtière et du développement durable ;
7. le Secrétaire national chargé de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles ;
8. le Secrétaire national chargé des questions énergétiques, minières et minérales, pétrolières et gazières ;
9. le Secrétaire national chargé des ressources hydriques et des ressources en sol et d'inondation ;
10. le Secrétaire national chargé des ressources forestières et fauniques ;
11. le Secrétaire national chargé de la pêche et des écosystèmes marins ;
12. le Secrétaire national chargé du cadre de vie et de l'assainissement de l'aménagement du territoire de l'urbanisme et de l'habitat, des déchets ;
13. le Secrétaire national chargé de la promotion de l'économie verte ;
14. le Secrétaire national chargé de la qualité, de l'hygiène, de la santé et sécurité au travail ;
15. le Secrétaire national chargé du suivi des pollutions et des nuisances ;
16. le secrétaire national chargé de la prévention, de la santé, de la population et de l'action sociale;

Siège social: Villa N° 166 /A –Gouye Salam II – Djeddah Thiaroye KAO

Annexe siege social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



17. le Secrétaire national chargé de l'éducation et de la formation professionnelle, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales ;
18. le Secrétaire national chargé des arts, de la culture de la promotion des valeurs traditionnelles et du savoir-faire local;
19. le secrétaire national chargé des affaires religieuses et des lieux de cultes ;
20. le Secrétaire national chargé des études prospectives de la recherche et du développement ;
21. le Secrétaire national chargé de la logistique, de l'organisation et de la sécurité;
22. le Secrétaire national chargé des finances de l'économie et du budget ;
23. le Secrétaire national chargé des affaires juridiques et du contentieux ;
24. le Secrétaire national chargé de la planification du suivi et de l'évaluation et de la capitalisation ;
25. le Secrétaire national chargé des relations internationales, des sénégalais de l'extérieur, de la stratégie de mobilisation des ressources ;
26. le Secrétaire national chargé de la formation idéologique et de l'école du parti et
27. le Secrétaire national chargé de la stratégie de massification et de mobilisation et de la vie militante;
28. le Secrétaire national chargé de la communication, de l'information; des relations publiques et de la relation avec la presse;
29. le Secrétaire national chargé des Tics et du numérique ;
30. le Secrétaire national chargé de l'agriculture, de l'élevage ;
31. le Secrétaire national chargé du transport et du tourisme ;

Siège social: Villa N° 166 /A –Gouye Salam II – Djeddah Thiaroye KAO

Annexe siege social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



32. le Secrétaire national chargé de la décentralisation et des domaines de compétences transférées du domaine foncier et des litiges foncières ;
33. le Secrétaire national chargé de l'artisanat et de la transformation industrielle et de l'emploi;
34. le Secrétaire national chargé des activités sportives et de loisirs et de la relation avec les organisations de jeunesse ;
35. le Secrétaire national chargé des femmes et du genre ;
36. un Secrétaire National chargé des élections ;
37. la commission nationale d'éthique ;
38. la commission nationale des cadres ;
39. la commission nationale des sages ;
40. le commissaire politique ;
41. les commissaires aux comptes ;
42. le mouvement national des femmes;
43. le mouvement national des jeunes ;
44. la commission nationale de recours ;
45. Entre autres.

Nb : Les Secrétaires nationaux sont assistés d'un adjoint ou de plusieurs adjoints en fonction des nécessités du Parti.

SIEGE SOCIAL: Villa 18 - 100 / A - GUYE SALAM II - Djoudah Fatickaye KAO

Annexe siege social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



h.15. LE SECRÉTARIAT EXÉCUTIF NATIONAL (SEN)

Le Secrétariat exécutif national (SEN) est l'organe de direction du Parti. Il compte trente-cinq (35) membres au moins. Le Secrétariat exécutif national (SEN) se réunit au moins une (1) fois tous les deux (2) mois.

Le Secrétariat exécutif national est structuré comme suit :

1. Le Président : Il est le responsable moral du Parti. Il est le responsable du Parti dans les actes de la vie nationale et internationale. Il est saisi et peut s'autosaisir sur toutes les questions qui se posent dans la vie du Parti. Il peut les soumettre à l'examen du Bureau politique, du Secrétariat national ou des structures de base. Il fait appliquer les décisions du Parti. Il dispose de conseillers qui exécutent des missions et tâches sur son instruction. Le Président du Parti est assisté, dans ses fonctions de direction du Parti, par des membres du Bureau politique ;
2. Le 1^{er} Vice-Président : Il est, sous l'autorité du Président chargé, outres certaines fonctions qu'il peut exercer par délégation, de seconder et d'assurer l'intérim en cas d'absence de ce dernier ;
3. Le 2^{ème} Vice-Président : il est, sous l'autorité du Président, chargé de seconder le 1^{er} Vice-Président ;
4. L'Administrateur du Parti : Il est, outre certaines fonctions qu'il peut exercer par délégation, chargé de la gestion administrative et matérielle du Parti. Il assure l'intérim en cas d'absence des Vice-Présidents ;

Siege social: Villa IN 100 / A – Gouye Saran II – Djedjan Timaroye KAO

Annexe siege social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



5. L'Administrateur adjoint : Il est chargé de seconder l'administrateur du parti ; Il assure l'intérim en cas d'absence de l'administrateur ;
6. Le Secrétaire administratif national : Il est chargé de l'instruction et du suivi des dossiers administratifs du Secrétariat exécutif national, du Bureau politique et du Conseil national ;
7. Le Secrétaire administratif national adjoint : Il est chargé de seconder le Secrétaire administratif national. Il assure l'intérim en cas d'absence de Secrétaire administratif national ;
8. Le Trésorier général national : Il est chargé de la perception des fonds du Parti qui doivent être versés à un compte bancaire au nom du Parti. Les chèques de paiement et tous autres documents et supports équivalents doivent, dans la mesure du possible, être revêtus de sa signature ;
9. Le Trésorier général national adjoint : Il est chargé de seconder le Trésorier général national ;
10. Une Secrétaire nationale chargée des relations avec les femmes ;
11. Un Secrétaire national chargé des relations avec les jeunes ;
12. Un Secrétaire national chargé des relations avec les sages : il est chargé de la relation avec les sages ;

Siège social: Villa N° 166 /A –Gouye Salam II – Djeddah Thiaroye KAO

Annexe siege social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



13. Un Secrétaire national chargé des structures, de l'orientation et des questions politiques : il est chargé de la gestion des structures du Parti, de l'application des statuts, du Règlement intérieur et des renouvellements, des questions politiques, de doctrine et d'orientation du Parti ;
14. Un Secrétaire national chargé des élections : il est chargé des questions électorales ;
15. Le Porte-parole du Parti : il est chargé de la parole du Parti ;
16. Un Secrétaire national chargé de l'organisation : il est chargé des questions d'organisation ;
17. Un Secrétaire national chargé des Relations Internationales et de l'Union Africaine : il est chargé de l'animation politique à l'international, de l'image et de la vie du Parti au niveau international ;
18. Un Secrétaire national chargé de la communication de l'information et des Relations Publiques : il est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie de communication du Parti, notamment du Président ; il est, en outre, chargé des relations avec la presse, d'informer la direction du Parti sur les publications concernant ou intéressant le Parti et, de gérer la communication du Parti, notamment du Président ;
19. Un Secrétaire national chargé des relations avec les organismes internes et les mouvements de soutien : il est chargé d'assurer la liaison entre les organismes

Siège social: Villa N° 166 /A –Gouye Salam II – Djeddah Thiaroye KAO

Annexe siege social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



internes, les organismes affiliés et les mouvements de soutien. Il est, en outre, chargé de veiller à la régularité de leurs instances ;

Un Secrétaire national chargé des relations avec les partis politiques, les organisations de la société civile et les forces sociales : Il est chargé d'assurer la liaison et le dialogue entre, d'une part, le Parti, les Partis politiques et les Organisations Syndicales et, d'autre part, le Parti, les Organisations de la Société Civile, et les forces sociales ;

20. Un Secrétaire national chargé de l'Economie, des Finances, du Plan et de la Coopération : par délégation du Président, il est chargé des questions et politiques économiques et financières, des questions de planification et de coopération ;
21. Un Secrétaire national chargé du droit, de la législation, de la décentralisation et de la sécurité : il est chargé des questions de droit, de législation, de sécurité et des politiques de décentralisation ;
22. Un Secrétaire national chargé de l'éducation et de la formation, de la santé et des affaires sociales : il est chargé des questions d'éducation et de formation, de santé et des affaires sociales ;
23. Un Secrétaire national chargé de l'emploi, de la sécurité sociale et des questions syndicales : il est chargé des questions d'emploi, de sécurité sociale et des relations avec les syndicats et centrales syndicales ;

Siège social: Villa N° 166 /A –Gouye Salam II – Djeddah Thiaroye KAO

Annexe siege social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



24. Un Secrétaire national chargé de la planification écologique : il est chargé des questions de politique d'urbanisme et d'habitat, de l'environnement et du cadre de vie, de l'énergie, de l'hydraulique, des mines et de l'industrie ;
25. Un Secrétaire national chargé de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche : il est chargé des questions et des politiques agricoles, de l'élevage et de la pêche ;
26. Un Secrétaire national chargé des infrastructures, du transport et du tourisme : il est chargé des questions concernant les infrastructures en général, les transports et le tourisme ;
27. Un Secrétaire national chargé de l'artisanat et du commerce : il est chargé des questions et des politiques de promotion de l'artisanat et du commerce ;
28. Un Secrétaire national chargé de la culture et des cultes : il est chargé des questions de culture et des relations avec les différents cultes à travers le pays ;
29. Un Secrétaire national chargé de la jeunesse, des sports et des loisirs : il est chargé des questions et politiques de jeunesse, de promotion des sports et des loisirs ;
30. Un Secrétaire national chargé de l'immigration et de l'émigration : il est chargé des questions d'immigration et d'émigration en général notamment celle clandestine des jeunes en particulier;

Siège social: Villa N° 166 /A –Gouye Salam II – Djeddah Thiaroye KAO

Annexe siege social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



31. Un Secrétaire national chargé de la recherche scientifique et des nouvelles technologies : il est chargé des questions liées à la recherche scientifique et à l'expression des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

32. Des Secrétaires nationaux.

33. Etc.....

34. Du Bureau administratif composé par :

- Le Président ;
- L'administrateur national ;
- Le Secrétaire Général national ;
- Le Trésorier général national ;
- Le Secrétaire national chargé de l'organisation.

- LES COMITES

Les Comités sont composés de membres de droit et de membres élus.

Article 17 : Modalités d'élection des membres élus des comités

- 1- La durée du mandat est de trois (3) ans. Nul ne peut se présenter à une élection en qualité de membre élu, s'il est déjà membre de droit d'un Comité.

Siège social: Villa N° 166 /A –Gouye Salam II – Djeddah Thiaroye KAO

Annexe siege social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



- 2- Les membres sont élus, à bulletin secret, au suffrage universel direct, au scrutin uninominal à un tour par les adhérents déclarés être à jour dans leur cotisation.
- 3- La date limite de dépôt des candidatures doit être au minimum fixée trente (30) jours avant l'élection, afin de laisser à chaque candidat le temps nécessaire à sa campagne.
- 4- Les élections des Comités territoriaux sont organisées par le Secrétaire départemental.
- 5- Le Président du Comité départemental et le Secrétaire départemental doivent assurer à chaque candidat la possibilité de se faire connaître des adhérents dans des conditions définies dans un guide des opérations électorales rédigé par la Commission d'Organisation et de Contrôle des opérations électorales et approuvé par le Bureau politique.

Article 18 - Modalités d'élection des représentants des nouveaux adhérents dans les comités

Les nouveaux adhérents sont représentés dans les comités. Des sièges supplémentaires leur sont réservés dans une proportion arrêtée par le Bureau politique et dans les conditions définies par le guide des opérations électorales.

Article 19 - Qualité de membre de droit

Siège social: Villa N° 166 /A –Gouye Salam II – Djeddah Thiaroye KAO

Annexe siège social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



La qualité de membre de droit est réputée acquise au jour de l'élection ou de la nomination.
La perte de cette qualité est constatée au 31 décembre de l'année qui précède le renouvellement des instances locales.

Article 20 - Règlements particuliers

Tout organisme interne peut se doter d'un règlement particulier complétant ce présent Règlement intérieur sous la condition impérative qu'il ne soit pas en contradiction avec ce dernier.

Siège social: Villa N° 166 /A –Gouye Salam II – Djeddah Thiaroye KAO

Annexe siege social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86



Siège social: Villa N° 166 /A –Gouye Salam II – Djeddah Thiaroye KAO

Annexe siege social: Sacré Coeur3, Pyrothecnie Numéro 85 - B

E-Mail adesinfos.sn@gmail.com

Tel: (+221) 33 834 45 87 / 77 605 .38.24 / 77. 245. 89.86